

Sur « le fils de M. Othon » de *La Peste*

Yosei MATSUMOTO

1

Si l'on demande qui est « le fils de M. Othon » (p. 179) à celui qui vient de lire *La Peste*, celui-ci répondra qu'il s'agit de l'enfant devenu victime de la peste, tant l'épisode laisse au cœur du lecteur une forte impression, constituant ainsi « la scène capitale du livre »¹⁾. Cependant, si l'on demande à ce même lecteur le prénom du « fils de M. Othon », peut-être n'aura-t-on pas de réponse. « Le fils de M. Othon » a réellement un prénom, Philippe mais, chose curieuse, son vrai nom est habilement dissimulé dans cette chronique. Comment Camus s'y est-il pris pour lui garder son anonymat et pourquoi a-t-il tenu à le lui conserver ?

Le prénom n'est mentionné que deux fois : une fois de son vivant et une autre après sa mort. Après sa mort, M. Othon dit à Tarrou et à Rambert : « J'espère [...] que Philippe n'aura pas trop souffert. » (p. 201), mais une lecture approfondie s'impose pour retenir de son vivant le prénom de l'enfant. Commençons par suivre concrètement les passages mentionnant « le fils de M. Othon » dans la première partie.

Dès la deuxième séquence de la première partie²⁾, le narrateur nous présente presque tous les personnages principaux tels que Rieux, le vieil asthmatique, Rambert, Tarrou, la mère de Rieux, le père Paneloux, Grand, Cottard, etc. M. Othon et son fils ne sont pas exceptionnels. Ils apparaissent dans la scène où Rieux vient de quitter sa femme à la gare.

[Citation I]

Près de la sortie, sur le quai de la gare, Rieux heurta M. Othon, le juge d'instruction, qui tenait son petit garçon par la main. Le docteur lui demanda s'il partait en voyage. M. Othon, *long et noir*, et qui ressemblait moitié à ce qu'on appelait autrefois un homme du monde, moitié à un croque-mort, répondit d'une voix aimable, mais brève :

« J'attends Mme Othon qui est allée présenter ses respects à ma famille. »

La locomotive siffla.

« Les rats... » , dit le juge.

Rieux eut un mouvement dans la direction du train, mais se retourna vers la

sortie.

« Oui, dit-il, ce n'est rien. »

Tout ce qu'il retint de ce moment fut le passage d'un homme d'équipe qui portait sous le bras une caisse pleine de rats morts. (pp. 40-41)

Quant à M. Othon, le narrateur nous renseigne brièvement sur son nom, son métier (« juge d'instruction »), son apparence physique et vestimentaire (« long et noir ») et sur sa façon caractéristique de parler. Cependant, « le fils de M. Othon » est seulement présenté en tant que « son petit garçon ». Ce qu'il faut souligner, c'est le fait qu'il n'est pas nommé ici.

« Le fils de M. Othon » apparaît en second lieu dans la troisième séquence de la première partie. Cette fois, ce n'est plus dans la narration de Rieux comme [Citation I] mais dans « les carnets de Tarrou ». C'est ici que se rencontre l'unique mention de son nom de son vivant.

[Citation II]

Au restaurant de l'hôtel, il y a toute une famille bien intéressante. Le père est *un grand homme maigre, habillé de noir*, avec un col dur. Il a le milieu du crâne chauve et deux touffes de cheveux gris, à droite et à gauche. Des petits yeux ronds et durs, un nez mince, une bouche horizontale, lui donnent l'air d'une chouette bien élevée. Il arrive toujours le premier à la porte du restaurant, s'efface, laisse passer sa femme, menue comme une souris noire, et entre alors avec, sur les talons, un petit garçon et une petite fille habillés comme des chiens savants. Arrivé à sa table, il attend que sa femme ait pris place, s'assied, et les deux caniches peuvent enfin se percher sur leurs chaises. Il dit « vous » à sa femme et à ses enfants, débite des méchancetés polies à la première et des paroles définitives aux héritiers :

— Nicole, vous vous montrez souverainement antipathique !

Et la petite fille est prête à pleurer. C'est ce qu'il faut.

Ce matin, le petit garçon était tout excité par l'histoire des rats. Il a voulu dire un mot à table :

— On ne parle pas de rats à table, Philippe. Je vous interdis à l'avenir de prononcer ce mot.

— Votre père a raison, a dit la souris noire.

Les deux caniches ont piqué le nez dans leur pâtée et la chouette a remercié d'un

signe de tête qui n'en disait pas long.

(pp. 52-53)

« Les carnets de Tarrou » sont introduits çà et là dans la « chronique » de Rieux à partir de la troisième séquence de la première partie. Le narrateur Rieux explique la particularité de ses carnets.

Ses carnets, en tout cas, constituent eux aussi une sorte de chronique de cette période difficile. Mais il s'agit d'*une chronique très particulière qui semble obéir à un parti pris d'insignifiance*. [...] Mais il n'en reste pas moins que ces carnets peuvent fournir, pour une chronique de cette période, *une foule de détails secondaires* qui ont cependant leur importance et dont la bizarrerie même empêchera qu'on juge trop vite cet intéressant personnage. (p. 50)

En effet, juste avant [Citation II] se place « l'entretien de deux receveurs de tramways » (p. 50) entendu par Tarrou ou une réflexion telle que « comment faire pour ne pas perdre son temps ? » (p. 51). Bien que se trouve également la description du « petit vieux aux chats »³⁾ qui réapparaîtra dans ses carnets, on pourrait tout à fait lire cette scène comme le simple croquis d'une famille qui est venue prendre un repas dans l'hôtel où descend Tarrou et qui ne jouera aucun rôle dans le roman.

En outre, il faut noter que le nom de la famille n'est pas révélé ici. La description nous apprend les prénoms des deux enfants, « Nicole » et « Philippe », qui ne s'attachent jamais à un nom de famille. Bien que les prénoms des enfants soient révélés, il serait tout à fait naturel pour le père de réprimander son enfant à table en l'appelant par son prénom. Par conséquent, le lecteur oubliera assez vite leurs prénoms. Si même ce portrait de famille laisse des traces dans la mémoire du lecteur, ce ne serait pas dû aux prénoms des enfants mais à la métaphore qui compare tous les membres de la famille à des animaux.

Si le père décrit dans [Citation II] n'est autre que M. Othon lui-même et que « Philippe » soit « le fils de M. Othon », il serait probablement impossible à cette étape de la lecture de s'en rendre compte. Néanmoins, on ne peut conclure à une totale absence d'indices. La caractéristique du physique et de la tenue vestimentaire de M. Othon pourrait conduire à l'identification. Cependant, étant donné que [Citation I] est la description de Rieux et que [Citation II] est celle de Tarrou, l'expression n'est pas la même : dans la première M. Othon est « long et noir » et dans la deuxième « un grand homme maigre, habillé de noir ».

D'autre part, tandis que M. Othon est présenté en tant que « juge d'instruction » dans [Citation I], le père, « habillé de noir, avec un col dur », ayant « le milieu du crâne chauve et deux touffes de cheveux gris, à droite et à gauche » nous évoquerait un homme du monde des juristes. Si l'on s'efforçait de chercher un indice, on pourrait relever un ton sentencieux chez M. Othon de [Citation I] ainsi que chez le père de [Citation II]. Toutefois, toutes ces indications ne sont pas définitives. D'autre part, l'incoïncidence des membres de la famille, ainsi que la séparation des deux épisodes par une séquence, empêchent d'identifier ces deux portraits. Ces indices concernant le physique, l'habillement et le ton, ne se révèlent qu'a posteriori et il serait pratiquement impossible de trouver à la première lecture la coïncidence de la famille de [Citation I] avec celle de [Citation II]. Ainsi « Philippe » ne s'attache-t-il pas à « M. Othon » et l'anonymat est conservé avec beaucoup de maîtrise et d'habileté.

Dans ce cas-là, quand reconnaît-on l'identité des deux familles de [Citation I] et de [Citation II] ? C'est assez tard, dans la huitième séquence de la première partie, c'est-à-dire dans le dernier paragraphe de la dernière séquence de la première partie, qu'on pourrait le faire avec une lecture minutieuse et approfondie. Citons-en une partie et accompagnons-la d'un commentaire.

[Citation III]

Apparemment, rien n'était changé. Les tramways étaient toujours pleins aux heures de pointe, vides et sales dans la journée. Tarrou observait le petit vieux et le petit vieux crachait sur les chats. Grand rentrait tous les soirs chez lui pour son mystérieux travail. Cottard tournait en rond et *M. Othon, le juge d'instruction, conduisait toujours sa ménagerie*. Le vieil asthmatique transvasait ses pois et l'on rencontrait parfois le journaliste Rambert, l'air tranquille et intéressé. Le soir, la même foule emplissait les rues et les queues s'allongeaient devant les cinémas. (p.77)

En tant qu'exemples d'absence de changement apparent, le narrateur énumère ici les actes de quelques personnages. Parmi eux, Tarrou, Grand, Cottard et le vieil asthmatique, que le lecteur peut facilement se rappeler étant donné qu'ils ont fait l'objet de plusieurs mentions. Quant au petit vieux aux chats, quoiqu'il n'ait été présenté que dans « les carnets de Tarrou » de la troisième séquence, il a été mentionné exceptionnellement trois fois et il a sans aucun doute produit avec la particularité de son comportement une vive impression sur

le lecteur. Mais pour se rappeler les deux personnages, M. Othon et Rambert, une lecture scrupuleuse s'impose : leur noms n'ont été mentionnés qu'une fois dans la deuxième séquence que des pages séparent de la dernière séquence. C'est peut-être pour raviver la mémoire du lecteur que le narrateur répète ici leur profession (« juge d'instruction » et « journaliste »). Néanmoins, si le lecteur réussit ainsi à se les remémorer, pourrait-il comprendre cette phrase : « M. Othon [...] conduisait toujours sa ménagerie » ? Pour se rendre compte de ce que signifie « sa ménagerie », il faudrait retenir le portrait de la famille de [Citation II]. Cependant, [Citation II] est, on le répète, des « carnets de Tarrou » assujettis à « un parti pris d'insignifiance » et on aurait pu tout à fait lire cette scène comme le croquis d'une famille qui venait prendre un repas dans l'hôtel où descend Tarrou. C'est en retenant la métaphore comparant le père à « une chouette bien élevé », la mère à « une souris noire » et les enfants aux « chiens savants » ou aux « caniches », qu'on pourrait comprendre la partie mise en italique de [Citations III] et se rendre compte que la famille décrite dans [Citation II] n'est autre que celle de M. Othon.

Si l'on y arrive, le lecteur ne garde plus le prénom du « fils de M. Othon », Philippe, étant donné qu'il retient le portrait de la famille de [Citation II] non par les prénoms des enfants mais par la métaphore relative aux animaux. Pour se rappeler le prénom du « fils de M. Othon », il faut revenir en arrière et relire [Citation II]. Ainsi, il est donc pratiquement impossible de retenir le nom de Philippe et « le fils de M. Othon » gardera son anonymat.

2

« Le fils de M. Othon » est mentionné quatre fois jusqu'à la deuxième séquence de la quatrième partie, mais jamais sous l'appellation « enfant ». On trouve en effet : « son petit garçon » dans [Citation I] et « un petit garçon » ou « le petit garçon » dans [Citation II]. Et plus loin encore : « le petit garçon » (p. 113), « le petit garçon de M. Othon » (p. 165). Ainsi, n'était-il jamais appelé « enfant », mais « petit garçon »⁴. Par contre, à la troisième séquence de la quatrième partie, scène de sa mort, il est pour la première fois appelé « enfant » et ce mot revient fréquemment.

L'emploi du mot « enfant » au singulier, dans ce roman, est particulièrement ingénieux. Camus y utilise ce mot trente-sept fois⁵, mais jusqu'à la deuxième séquence de la quatrième partie, on n'en trouve que trois exemples qui d'ailleurs concernent tous l'enfant qui sourit dans la rue à Rieux, affligé par l'ombre de la peste, et à qui le docteur rend son sourire (p. 74). Il faut remarquer que l'utilisation du mot « enfant » est ainsi soigneusement

restreinte et que le mot n'est jamais employé pour « le fils de M. Othon », l'enfant qui sera la victime de la peste. Remarquons qu'il apparaît vingt-cinq fois dans la troisième séquence de la quatrième partie, scène de sa mort, ce qui constitue à peu près soixante-dix pour cent de l'ensemble des emplois du mot dans l'ouvrage⁶. On ne peut douter que Camus se soit sciemment servi de ce terme. La fréquence du mot « enfant » enlève au « fils de M. Othon », déjà devenu anonyme, non seulement toute individualité mais aussi toute détermination de sexe ; elle l'élève au rang de victime innocente, autrement dit, il devient le symbole de l'enfant innocent. Citons-en l'exemple.

Ils avaient déjà vu mourir *des enfants* puisque la terreur, depuis des mois, ne choisissait pas, mais ils n'avaient jamais encore suivi leurs souffrances minute après minute, comme ils le faisaient depuis le matin. Et, bien entendu, la douleur infligée à *ces innocents* n'avait jamais cessé de leur paraître ce qu'elle était en vérité, c'est-à-dire un scandale. Mais jusque-là du moins, ils se scandalisaient abstraitement, en quelque sorte, parce qu'ils n'avaient jamais regardé en face, si longuement, l'agonie d'*un innocent*. (p. 181)

Aussitôt après la mort de l'enfant, Rieux, emporté par une bouffée de révolte, s'adresse avec véhémence à Paneloux et, affirmant l'innocence de l'enfant, il lui lance :

« Ah ! celui-là [=cet enfant-là], au moins, était innocent, vous le savez bien ! » (p.184)

Ainsi défini comme « innocent », « le fils du M. Othon » perd son individualité. Son agonie est généralisée et élargie à celle des enfants innocents et sa mort provoque en même temps l'accusation contre le mal de ce monde. « Le fils de M. Othon » devient enfin symbole de l'enfant innocent et la peste celui du mal absolu. L'ouvrage acquiert ainsi une dimension propre à dénoncer le mal de ce monde. Redonnons la parole à Rieux.

« Et je refuserai jusqu'à la mort d'aimer cette création où des enfants sont torturés. » (p.184)

C'est ainsi que Camus a réussi à présenter pour la première fois une image concrète de l'enfant innocent dans *La Peste*.

Comme nous l'avons remarqué plus haut, le prénom du « fils de M. Othon » est mentionné encore une fois dans la cinquième séquence de la quatrième partie. Après sa mort, M. Othon prononce incidemment le nom de son fils devant Tarrou et Rambert.

« J'espère, dit le juge après un certain temps, que Philippe n'aura pas trop souffert. »

C'était la première fois que Tarrou lui entendait prononcer le nom de son fils et il comprit que quelque chose était changé. (p. 201)

Cependant, « le fils de M. Othon » étant devenu pour nous un être anonyme et le symbole de l'enfant innocent, ce nom « Philippe » n'a plus de raison d'être.

A propos, peut-on dire que « c'était la première fois que Tarrou lui entendait prononcer le nom de son fils » ? Rappelons-nous [Citation II]. N'était-ce pas ce même M. Othon qui disait : « on ne parle pas de rats à table, Philippe. » ? Tarrou lui-même qui avait noté le prénom de « Philippe » dans ses carnets oubliait qu'il « lui [avait entendu] prononcer le nom de son fils », tant « le fils de M. Othon » garde ingénieusement son anonymat.

3

Pourquoi alors avoir attribué ce nom de Philippe au « fils de M. Othon » ? On pourrait imaginer plusieurs raisons dont la première serait d'obliger au lecteur à une lecture attentive qui ne néglige aucun détail et qui saisit la correspondance entre les trois [Citations] ⁷⁾. D'autre part, *La Peste* finit par l'avertissement ainsi formulé : « [...] il [=Rieux] savait [...] que le bacille de la peste ne meurt ni ne disparaît jamais, qu'il peut rester pendant des dizaines d'années endormi dans les meubles et le linge, qu'il attend patiemment dans les chambres, les caves, les malles, les mouchoirs et les paperasses, et que, peut-être, le jour viendrait où, pour le malheur et l'enseignement des hommes, la peste réveillerait ses rats et les enverrait mourir dans une cité heureuse. » (p. 248) Et après la disparition de la peste, « le docteur Rieux [décide] alors de rédiger le récit qui s'achève ici [...] » (p. 248) et commence à écrire cette chronique. Ainsi cet ouvrage adoptant une structure en boucle, nous invite-t-il à une relecture. L'opération de l'anonymat du « fils de M. Othon » ne se révélerait-elle enfin que par la relecture ? L'invitation à une lecture attentive et à une relecture serait certes indéniable, mais la raison primordiale d'avoir

attribué un nom au « fils de M. Othon » consiste à conférer par ce biais une réalité à un enfant devenu victime de la peste. La mort d'un être totalement inconnu et abstrait n'aurait pu dénoncer le mal de la peste. Cependant pour faire d'un être vivant le symbole de l'enfant innocent, il a fallu au contraire que sa réalité s'efface et qu'il devienne anonyme. C'est en voulant répondre à cette sévère exigence de la création artistique que Camus a réussi à donner corps à l'image de l'enfant innocent.

本論文は、平成 19~21 年度科学研究費補助金（基盤研究(C)研究課題名：アルベール・カミュの世界 — 絶えざる価値探求と源泉への回帰 —）による研究成果の一部である。

Notes

La pagination après la citation indique celle de la collection de la « Bibliothèque de la Pléiade » : Albert Camus, *Œuvres complètes II*, Gallimard, 2006. Par ailleurs nous soulignons en italique les mots dans les citations du texte.

- 1) Pol Gaillard, *La Peste Camus*, « Profil d'une œuvre », Hatier, 1978, p. 37.
- 2) Nous numérotions les séquences dans un souci de clarté, mais cette numérotation ne figure pas dans les éditions de *La Peste*.
- 3) p. 112.
- 4) Néanmoins on peut trouver des pages où il est appelé avec sa sœur « ses enfants » . Voir, p. 53, p. 113.
- 5) Manfred Sprissler, *Albert Camus Konkordanz zu den Romanen und Erzählungen*, Band I, Georg Olms, 1988, p. 609. Précisons en passant qu'on trouve quinze exemples au pluriel, dont deux sont employés avec efficacité dans la troisième séquence de la quatrième partie, ce que nous verrons plus loin.
- 6) Au contraire, les expressions telles que « le fils de M. Othon » (p. 179), « petit garçon » (p. 180), « le petit malade » (p. 181) ou « le malade » (p. 182) ne sont employées qu'une seule fois et « petit corps » deux fois (p. 180, p. 181). Pour compléter l'emploi du mot « enfant », dans la séquence suivante (la quatrième séquence de la quatrième partie) où est décrit le prêche de Paneloux qui avait assisté à l'agonie de l'enfant, le mot est utilisé huit fois au singulier et quatre fois au pluriel.
- 7) L'un des buts de la réapparition de « la petite automate » au procès dans *L'Étranger* consiste à nous obliger une lecture attentive du récit.